



Maintien de salaire très suspect

Par **hellodelou**, le **08/08/2014** à **09:44**

Bonjour,
Je suis en accident du travail depuis le 5/5/2014. J'ai 6 ans d'ancienneté, qual: MP3 aux c.c. Propreté. J'ai reçu de mon employeur (qui a la subrogation non signé par moi-même) mes 3 derniers bulletins de salaire (mai, juin, juillet), avec me semble-t-il quelques grosse erreurs...
Mon brut total du mois précédent mon arrêt de travail était de 3656,11 pour le calcul des ijss. Et mon salaire net habituel est de 2836.40€
le mois de mai j'ai reçu un salaire net de 2604.14 euros de mon employeur
pour le mois de juin, j'ai eu 1968.58 euros net et pour juillet 1678.18 pour le mois.
Sur ces 3 fiches de paies tout est soumis au brut. Pas d'ijss dessus...
J'ai téléchargé l'attestation D'IJSS pour la même période
du 6/5 au 2/6: 28j à 72.11€ soit 2019.08€ -csg crds 125.16€ et 10.08€ soit 1883.84€
du 3/6 au 28/7: 56j à 93.84 soit 5255.04€ - csg et crds soit 4902.80€.
total net du 06/05/2014 au 28/07/2014= 6786.64€ pour les ijss (subrogation)
total net du 01/05/2014 au 31/07/2014= 6190.90 pour mon salaire versé par mon employeur (ijss fantôme sur mon bulletin comprise, mais non mentionné dessus)
Mon employeur ne veut pas m'en entendre parler, ne répond pas, et n'a rien fait pour la complémentaire non plus.
Est-ce normal de gagner moins que sans subrogation. 6786.64€ pour les 3 mois seulement en ijss net après déduction de la csg et crds. Hors complément de l'employeur et de la complémentaire??? Ou est-ce normal de gagner moins avec la subrogation de l'employeur. Soit 6190.90 € pour 3 mois (bulletin de salaire incompréhensible, tout est soumis au brut.). IJSS+ complément de l'employeur+ 20h travaillés

avant mon accident????
Avec tous mes remerciements

